



Cadran solaire en façade de la Sathonette



# LES ECHOS



## EDITO

Cet été la vie de notre commune a été marquée comme toute la France par une période caniculaire longue et pénible. La fin de l'année scolaire a été perturbée dans sa dernière semaine ainsi que la fête des écoles. Pour les Mauriciens restés en juillet à Saint-Maurice, LILÔ notre centre aquatique a permis de supporter un peu mieux les températures souvent proches de 40 degrés. Au prix de mesure de sécurité drastiques les usagers ont profité pleinement d'un établissement redevenu paisible et familial conformément à sa vocation initiale.

Après quelques gros travaux de voirie réalisés aux abords de l'école Jacques Prévert pour en sécuriser l'accès, nous voilà de nouveau prêts pour une rentrée sans souci...

Pourtant, en cette fin de mois d'août l'actualité nous a rappelé que la sécurité, sanitaire en particulier, n'était pas un secteur facile à garantir pour un maire. Une petite commune de Bretagne, Langouët, a vu son arrêté municipal anti-pesticide cassé par la justice saisie elle-même par le préfet. A Saint-Maurice nous avons tenté d'amorcer ce processus de suppression des pesticides aux abords des établissements scolaires, de la crèche d'entreprise et de l'EHPAD. L'accord passé avec un agriculteur concerne l'école élémentaire et donne lieu, pour cette année, à une indemnisation pour perte d'exploitation. Cette situation devra évoluer rapidement pour une suppression définitive des pesticides agricoles en zones urbanisées. Nous y travaillons.

Enfin, mais vous l'aurez sans doute appris par la presse, fin juillet, la commission CDAC à laquelle le maire siégeait, a approuvé le projet de cinéma à Saint-Maurice. La Communauté de communes peut maintenant poursuivre ce projet fort attendu.

Pierre GOUBET,  
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



## ZOOM SUR EN PAGE 2



Les jardins familiaux

### Les jardins familiaux

## VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 5

- Retour sur le conseil municipal du 4 juil.
- Enfance - jeunesse
- Restriction d'eau
- Colis ou repas de Noël 2019
- Journées Européennes du Patrimoine
- Travaux

## VIE ASSOCIATIVE PAGES 5 A 7

- CT Dombes
- La Croix Rouge Française
- ARTEMIS
- Saint-Maurice Côtière Handball
- Saint-Maurice Côtière volley
- Saint-Maurice Tennis

## VIE PRATIQUE PAGES 7 A 8

- Cohérence cardiaque-Mieux vieillir
- Conférence : La terre et les volcans
- La mission locale
- Cours de français
- Forum de l'entrepreneuriat
- Grand Parc Miribel Jonage
- Fous de troc
- Agenda - Etat Civil - Permanences

## LES JARDINS FAMILIAUX



Il fut un temps, les jardins familiaux municipaux étaient le long de la voie de chemin de fer, à côté des tennis. Lors de la construction de LILÔ, ils furent transférés rue Hyppolite Doury, à la place de l'ancien stade Roland Schmitt (dont seuls les anciens de Saint Maurice se souviennent). Depuis mai 2010, ce havre de paix posé entre deux alignements d'arbres en bas de la ville est le lieu de vie de l'amicale des jardins. Cette amicale gérée en association loi 1901, a en charge la gestion des jardins, comprenant l'encaissement des cotisations, l'attribution des jardins suivant les départs et une liste d'attente, le respect du règlement intérieur, et la relation avec la mairie qui assure l'entretien des équipements mis à disposition.

Mais au-delà d'une association, c'est aussi un lieu de vie, où chacun à son rythme cultive fruits, légumes et fleurs qu'il voit pousser au fil des saisons. Il y a les matinaux qui arrosent avant d'aller au travail, ceux qui profitent de la fraîcheur du soir afin que leur arrosage fasse tout son effet durant la nuit, et les retraités qui viennent se mettre à l'ombre l'après-midi.

Tout ce monde se croise pour échanger des conseils de culture ou les plants d'une nouvelle variété de framboisier ou de pomme de terre...

Nonobstant cette tranquillité, chacun se doit de tenir les engagements et respecter les obligations du règlement intérieur de l'association : deux-tiers de la surface de la parcelle en culture potagère, entretenir la parcelle attribuée et le cabanon pour assurer l'esthétique et la durée dans le temps des jardins.

Ces jardins sont le résultat d'une histoire et conservent la particularité de n'être attribués qu'à des Mauriciens habitant en appartement. Le déménagement est une des principales causes de départ, car les personnes qui partent en maison doivent laisser leur parcelle et regrettent souvent l'ambiance conviviale et les échanges entre jardiniers. C'est une seconde famille que chacun trouve avec les jardins, on y voit grandir les enfants, chacun s'adapte au caractère de l'autre, on y échange le fruit de son travail, et c'est toujours avec regret que l'on en voit partir certains. Les jardins sont le reflet du temps qui passe au fil des saisons. Le changement climatique a une autre signification et une autre réalité quand la sécheresse et la canicule, ou l'orage de grêle, ruinent tous les efforts d'une saison de travail. Le jardinier devient humble face à la nature, et encore plus heureux de profiter de sa générosité.

Outre les fruits sucrés, les légumes et la douceur de vivre, les jardins familiaux nous font découvrir la vie en commun et la générosité humaine.

## RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2019

**1. Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur Patrice MENICHON est désigné comme secrétaire de séance.

**2. Approbation du procès-verbal du 23 mai 2019**

Approbation du procès verbal de la séance du 23 mai 2019. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**3. Décisions prises par le Maire par délégation**

M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

**La délibération n'est pas soumise au vote.**

**4. AFFAIRES GENERALES****4.1 Composition et répartition du conseil communautaire**

La délibération consiste à maintenir en l'état la composition du conseil communautaire en conservant l'accord local signé en 2013. Celui-ci permet à chaque commune d'avoir une représentativité équivalente à sa population

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**4.2 Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité de l'eau**

Le rapporteur présente le rapport annuel sur la qualité de l'eau, il est consultable dans son intégralité en mairie. La présentation permet de prendre connaissance des données essentielles liées à l'activité du délégataire durant l'année 2018 ainsi que des travaux réalisés et du bilan financier de l'année.

M. le Maire profite de ce rapport pour expliquer que le SIEA est venu dernièrement présenter le projet d'installation de la fibre optique sur la commune de Saint-Maurice-de-Beynost. Les élus ont affirmé qu'il était inenvisageable de passer les câbles dans les rues nouvellement refaites. Le SIEA passera par la route de Genève pour réaliser son réseau.

Les travaux des chemins des Bottes et des Batterses sont quasiment terminés. Il reste à mettre en place des ralentisseurs et une circulation à sens unique.

Le conseil prend acte du rapport.

**La délibération n'est pas soumise au vote.**

**5. FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE****5.1 Exercice 2019 - Budget principal - Décision modificative n°2**

Celle-ci est rendue nécessaire pour faire suite au droit de préemption exercé par la municipalité sur un tènement situé dans le quartier des Brotteaux et ainsi permettre de mettre au budget les honoraires liés à cet investissement. Par ailleurs, un certain nombre d'écritures en fonctionnement et en investissement sont des régularisations. Des recettes non prévues sont venues s'ajouter, permettant ainsi de couvrir la totalité des dépenses imprévues. M. BRUGNOT souligne les économies qui ont été faites sur les travaux de la Sathonette et de l'école élémentaire permettant ainsi de couvrir les frais liés à l'extension du restaurant scolaire.

**La délibération est adoptée à la majorité de 18 voix pour et 2 abstentions.**

**6. URBANISME****6.1 Achat de terrain à M/M PINAULT pour la réalisation d'un cheminement modes doux**

La municipalité propose l'acquisition d'une parcelle appartenant à M/M PINAULT afin de l'intégrer dans le domaine public pour la réalisation d'un cheminement modes doux. Celui-ci doit permettre de relier les gares de Saint-Maurice-de-Beynost et Beynost. Le conseil municipal décide d'acquiescer cette parcelle de 154 m<sup>2</sup> pour un montant global de 12 320 € TTC

**La délibération est adoptée à la majorité de 18 voix pour et 2**

abstentions.

**6.2 Demande de subvention auprès de la Préfecture de l'Ain pour les travaux d'extension et de mise aux normes accessibilité du restaurant scolaire la Sathonette à Saint-Maurice-de-Beynost**

Dans le cadre de l'extension et de la mise en accessibilité du restaurant scolaire la commune souhaite déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour financer une partie des travaux. Le conseil municipal autorise le Maire à signer le dossier de demande de subvention.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**7. ENFANCE - JEUNESSE****7.1 Signature d'une charte avec la Caisse d'Allocations familiales de l'Ain dans le cadre du dispositif «Loisirs Equitables».**

Lors du dernier conseil municipal une délibération modifiant les tarifs d'accueil pour les enfants de l'ALSH a été validée permettant ainsi à la commune de se positionner sur le nouveau dispositif «Loisirs Equitables». L'assemblée autorise le Maire à signer la charte d'engagement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**8. Questions des conseillers et informations diverses**

M-C. PETIT demande si la commune a reçu des informations concernant le tarif du restaurant scolaire à 1€ comme cela a été évoqué dans la presse. M. le Maire répond que cette annonce a été faite par le gouvernement il y a quelques semaines mais qu'aucune information n'a été officiellement transmise. M. Monchanin explique que ce dispositif, s'il devait voir le jour, serait sans aucun doute appliqué dans les quartiers prioritaires.

M. le Maire informe que les dysfonctionnements apparus dans la distribution du courrier en fin d'année dernière s'expliquent par la malveillance d'un postier. Par ailleurs, il informe que la Poste a sollicité un rendez-vous avec le Maire comme cela se fait tous les deux ans, afin de présenter les évolutions des différents bureaux et relais postaux. Pour l'instant, aucune date n'est fixée.

M. le Maire informe que le projet de cinéma sera présenté à la CDAC le 30 Juillet 2019.

M. le Maire donne des informations sur le fonctionnement de Lilô depuis le début de l'été. L'organisation actuelle semble bien adaptée puisque les phénomènes violents vécus l'année dernière dans l'établissement ont disparu

Claude Charton informe que le Cinéma Plein Air se tiendra jeudi 12 Juillet. La soirée débutera par un pic-nic partagé au cours duquel la municipalité offrira l'apéritif.

Yves Roux présente le programme de festivités du 14 Juillet qui se tiendront du jeudi soir au dimanche 14 avec une brocante, une vogue, le bal et un feu d'artifice.

La séance est levée à 21h45.

Prochain conseil : Jeudi 19 septembre 2019

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune. Vous pouvez aussi vous le procurer sur simple demande en mairie.

## ENFANCE - JEUNESSE

## PORTAIL FAMILLE : UNE RENTRÉE 2.0

La Municipalité de Saint-Maurice-de-Beynost a mis en place un Portail Famille, outil facilitateur de vos démarches. Ce portail concerne le service TMP-ALSH (activités périscolaires - garderie matin et soir ainsi que le centre de loisirs - mercredis et vacances) et l'EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant.) Chaque famille peut créer son compte et avoir un accès direct à de multiples fonctionnalités, entre autres :

- Réaliser les inscriptions ou des modifications de planning de vos/votre enfant(s)
- Consulter votre dossier famille et le mettre à jour
- Recevoir vos factures par mail ou par courrier et payer en ligne
- Être informé de l'actualité des accueils et de nos établissements
- Contacter les services TMP ALSH ou EAJE par messagerie directe
- etc ...

Le numérique à l'école ne s'arrête pas là puisque, en parallèle, la commune poursuit l'équipement des classes de l'école élémentaire, dont les enseignants sont volontaires, avec des tableaux VPIN (Vidéo Projecteur Interactif Numérique). Quant à l'école maternelle, chacune des classes sera connectée par câble au serveur Internet ; ceci dans le but de faciliter le travail de recherche et de préparation des enseignants. Bonne rentrée



## COLIS OU REPAS DE NOEL 2019

La municipalité offre à tous les habitants de la commune, âgés de 65 ans et plus au 31.12.2019, et qui en feront la demande à l'aide du coupon-réponse ci-joint (Echos de septembre 2019), un colis dont la distribution se fera en Mairie le jeudi 12 décembre 2019 de 9h à 11h30 et de 14h à 18h30, et le lundi 16 décembre 2019 de 9h à 11h30, ou un repas qui aura lieu le samedi 25 janvier 2020 à 12h00 à la salle des fêtes communale. Le portage de colis à domicile pour raison de santé doit être demandé si possible lors de l'inscription. Les conjoints de moins de 65 ans ou accompagnateurs sont les bienvenus au repas moyennant paiement. Le coupon d'inscription au colis ou au repas est à retourner en mairie avant fin septembre 2019. Les personnes non inscrites en 2018 joindront un justificatif de domicile ou le dernier avis d'impôt foncier. L'inscription des résidents de la Roseraie et des Mimosas se fera par l'intermédiaire des établissements.

## TMP ALSH - UN ETE TRES ANIME

Cet été, l'Accueil de Loisirs a tourné à plein régime avec une moyenne de 60 enfants accueillis par jour. Comme toujours, les enfants ont été accueillis dans un écrin de verdure à la Sathonette et ont pu bénéficier de l'ombre des arbres centenaires apportant un peu de fraîcheur. De nombreux projets ont été mis en œuvre dont la semaine sportive. Chaque semaine un nouveau thème était proposé avec des ateliers ludo-éducatifs ainsi que des jeux variés et adaptés à celui-ci. Les enfants ont pu, entre autres, découvrir quelle était la vie de chevalier, revenir au temps du « Far West » ou encore voyager en découvrant la civilisation égyptienne. De plus, chaque semaine une sortie adaptée au thème était proposée. Dans les mois à venir, nous espérons que les enfants auront encore plus d'espace à leur disposition avec le projet d'occupation du 1er étage de la Sathonette. De nouvelles aventures à venir !



## ARRETE DE RESTRICTION D'EAU

Un arrêté préfectoral définissant les restrictions en matière de sécheresse est effectif, et ce jusqu'au 31 octobre, sauf avis contraire de la préfecture de l'Ain. Pour Saint-Maurice-de-Beynost, les prélèvements et l'utilisation de l'eau sont interdits, notamment en ce qui concerne l'entretien des espaces, l'alimentation et le remplissage des plans d'eau, le lavage des véhicules hors installations professionnelles, le remplissage des piscines, l'arrosage des espaces verts et jardins d'agrément entre 9 heures et 21 heures. Cet arrêté est consultable en mairie, et sur le site internet de la préfecture : <http://www.ain.gouv.fr>

## JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

La commission municipale culture-animation-associations et Artémis vous proposent de découvrir ou de redécouvrir l'église du XIIIème siècle à l'occasion des J.E.P. 2019 qui auront lieu les 20 et 21 septembre 2019. Expositions, visites guidées et musique vous sont proposées.

## TRAVAUX

De nombreux travaux ont été effectués sur les voiries de notre commune lors du premier semestre 2019 :

Chemin des Bottes - Batterses : Les travaux de voirie se sont terminés en juillet avec la fin de la pose des enrobés, il reste à mettre en place la réglementation en matière de circulation.

Rue des Folliets : La pose des luminaires et le mur Vauban ont été effectués en juillet. Les enrobés sur les trottoirs sont en cours de finalisation, ainsi que la réalisation de la chaussée. L'extension du réseau haute tension entre le carrefour de la rue des Folliets/Avenue du Mas Rolland jusqu'au numéro 11, a été réalisée en juillet.

Route Départementale 1084 (Route de Genève) : les travaux de remplacement de la canalisation d'eau potable sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'eau potable (SIENEL) sont maintenant terminés, la chaussée a été remise en état.

Septembre se présente avec une circulation redevenue normale sur l'ensemble des voies de la commune. La période estivale a aussi été très active du côté de l'équipe d'entretien des bâtiments :

A la cité de la petite enfance Françoise Dolto, un nouveau jeu extérieur a été installé ;

A l'école maternelle Saint Exupéry, toutes les classes sont maintenant équipées de prises informatiques ;

A l'école élémentaire Jacques Prévert, un abri pour outils a été construit, les plaques de plafond du local ABCD ont été remplacées, la bibliothèque a été réaménagée et de nouveaux meubles installés.

Place Charles de Gaulle, le sol souple des jeux a été restauré.

Tout est prêt pour vous procurer une rentrée aussi paisible que possible.



## CT DOMBES

A l'occasion du forum des Mauriciens, venez découvrir le club cyclo «CT Dombes», un club de cyclotourisme où règne un fort esprit d'amitié et de solidarité. Actuellement fort de 70 membres le club organise de nombreuses activités autour du vélo :

- des sorties de 50 à 100km les lundi, mardi, jeudi et samedi dans la Dombes, le Bugey, les Monts d'or et le Beaujolais.
- des séjours cyclo d'une semaine en France. (Amboise-2019, Isle sur Sorgue-2020)
- des événements festifs : « choucroute » et randonnée cyclo «La St Maurice».

Le club participe aussi aux randos cyclo des club amis le Week-End, à des séjours Fédération Française de Cyclo-Tourisme en France (Collobrières-2019) et à l'étranger (Afrique du sud, Cuba-2019 ...). Une réunion mensuelle conviviale permet de préparer en commun les activités et bien sûr fêter les anniversaires. Avant de vous inscrire, vous pouvez participer à plusieurs sorties cyclo pour découvrir notre club dynamique qui s'adresse à tous les publics, actifs et jeunes retraités.

Contact : Jean Giroud au 06 13 42 71 39



## VIE ASSOCIATIVE

## LA CROIX ROUGE FRANCAISE

Le 29 juin, c'est en présence du président national, Jean-Jacques Eledjam, que s'est déroulée l'inauguration des nouveaux locaux du siège local de la Croix Rouge Française, sur deux étages, au bâtiment le Mistral aux Folliets. On y trouve au rez-de-chaussée le vestiboutique ; au premier étage : l'apprentissage du français, l'établissement des dossiers financiers, une mission d'écrivain public et autres activités. Une petite cérémonie au centre Artémis, en présence des élus clôturait cette manifestation. Se sont succédés à la tribune : Pierre Goubet, maire de Saint-Maurice-de-Beynost ; Charles de la Verpillière, député ; Jean-Pierre Gaitet, conseiller départemental ; et Jean-Jacques Eledjam, président de la Croix Rouge Française, lequel remettait une décoration de la Croix-Rouge à Nadia Nasri, présidente locale, bénévole depuis 25 ans.



## ARTEMIS

## ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Chaque enfant, chaque jeune est différent. Chacun a sa façon d'apprendre, ses points forts et ses difficultés. C'est pourquoi nous proposons d'accueillir les collégiens pour les accompagner dans leur scolarité. En utilisant différents supports (jeux, théâtre, tablette, ...), l'équipe propose aux jeunes de travailler la méthodologie, la confiance en soi, la vie en groupe... Nous vous accueillons tout le mois de septembre sur rendez-vous pour échanger parent-jeune-ARTEMIS sur ce qui est proposé et définir ensemble des objectifs pour accompagner au mieux votre enfant.



## CAFÉ DES PARENTS

Prendre un café pour échanger entre parents, parler de l'enfant et de son développement, choisir des prochaines thématiques, c'est ce que vous propose le collectif mauricien « Café des parents » le jeudi 12 septembre à 8h30. Tous vos renseignements au Relais d'Assistants Maternelles, à la Crèche Dolto et à Artémis.

## PIQUE-NIQUE DES FAMILLES

Le collectif de parents Extra..ordinaire accompagné par ARTEMIS propose aux parents d'enfants différents de venir rencontrer d'autres parents, le 28 septembre 2019. Au programme fabrication de bâton de pluie, échanges, rencontres autour d'un pique-nique. Et si vous avez déjà mangé, nous vous offrons le café et le thé.

## PROJET DES HABITANTS

ARTEMIS est un véritable foyer d'initiatives des habitants. Vous avez envie de monter un projet entre adultes (sorties, activités, loisirs...), venez exprimer vos envies. Mélanie, animatrice Famille, vous accompagnera dans votre projet depuis sa conception jusqu'à sa réalisation. Nous vous donnons rendez-vous le 27 septembre à 10h00 à ARTEMIS et le 02 Octobre à 19h00.

## SAINT-MAURICE COTIERE HANDBALL

La Côtière Handball est une association créée en 2003 qui compte aujourd'hui 9 sections et presque 140 licenciés : du babyhand dès 3-4 ans jusqu'aux équipes Loisirs, à chaque âge son niveau. L'équipe qui constitue le Conseil d'Administration, les coaches, arbitres, bénévoles s'articule autour du plaisir de jouer dans un esprit d'équipe et toujours au service des joueurs, afin d'assurer des bonnes conditions dans les entraînements et les matches. Selon les sections, les entraînements se déroulent au Gymnase St Martin à Miribel et/ou au Gymnase Louis AMSTRONG à Beynost. N'hésitez pas à nous rejoindre en prenant contact avec nous à [contact@cotierehandball.fr](mailto:contact@cotierehandball.fr) Nous vous attendons nombreux aux permanences d'inscription dès les samedi 7 septembre à partir de 9 heures au gymnase Saint Martin de Miribel.



## BIBLIOTHEQUE

ARTEMIS, dans le cadre de sa bibliothèque et en partenariat avec la Direction de la Lecture Publique de l'Ain et le réseau CCMP lecture, a le plaisir de participer au Festival interligne d'octobre à décembre 2019. Du 02 au 05 septembre, nous accueillerons « la toute petite compagnie », compagnie qui travaillera à la réalisation d'un spectacle librement inspiré des rencontres faites à ARTEMIS, spectacle qui vous sera présenté le 29 Novembre 2019 « Le bal des hippocampes ». Si vous voulez découvrir la compagnie, nous proposons aux Mauriciens d'assister à la répétition générale de leur spectacle « Brainstorming » le 25 septembre à ARTEMIS (spectacle à l'affiche du festival d'Avignon).

## C'EST LA RENTREE !

Après la trêve estivale, ARTEMIS reprend ses activités la semaine du 16 septembre (2 premières séances gratuites jusqu'au 11 octobre). Venez vous renseigner à l'accueil dès le 26 Aout ou lors du forum des Mauriciens le 07 Septembre. Notre nouvelle plaquette est également disponible sur notre site internet [www.artemis-smb.fr](http://www.artemis-smb.fr)

## PORTES OUVERTES

Vous avez apprécié Jeannine Decoeur et François Jacques alors venez au Forum des Mauriciens, rencontrer Elodie Cuny, nouvelle responsable D'ARTEJEUNES et Sarah Trouiller, chargée d'animation à la bibliothèque ARTEMIS. Le 07 septembre, ARTEMIS s'anime et vous ouvre ses portes. Venez découvrir nos activités, nos administrateurs, nos bénévoles, salariés et intervenants. Au programme : des animations culturelles et sportives pour tous, des rencontres, de la convivialité et de la bonne humeur !!!



## RECRUTEMENT DE BENEVOLES

Envie de sortir, de bouger, de faire des rencontres, d'offrir ses services, de partager ses compétences et son savoir-faire, venez rejoindre l'équipe dynamique de bénévoles ARTEMIS pour la saison 2019/2020.

## SAINT-MAURICE COTIERE VOLLEY

En clôture de cette excellente année sportive 2018-2019, le club Saint Maurice Côtière Volley a tenu son Assemblée Générale annuelle. Le nouveau bureau se compose désormais comme suit : Mr Boyer Alexandre - président ; Mme Verdet Nathalie - secrétaire ; Mr Has André - vice-président, responsable FFVB ; Mr Zordan Gilles - trésorier, responsable FSGT ; Mr Vignand Pascal - responsable FSGT ; Mr Pelluet Vincent - secrétaire-adjoint ; Mr Pham Pierre - responsable FFVB. En effet, cette année, est encore une bonne année : les M15 féminines sont championnes de l'Ain et obtiennent une 7ème place régionale ; les M13 masculins sont 3ème du championnat du Rhône et 4ème des finales régionales ; les seniors masculins 2 terminent 2ème du championnat FSGT et montent en promotion d'excellence ; l'équipe 1 est 4ème et l'équipe 3 est 5ème. Ce club a un très gros potentiel, avec de belles équipes de jeunes. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite pour la prochaine saison, et les autres à venir. Les dates des manifestations seront communiquées dès que possible.

## SAINT-MAURICE TENNIS

## AURELIE CHAMPIONNE DE FRANCE

Le dimanche 25 août, Aurélie Navarro a été sacrée championne de France 4ème série à Blois. Après avoir gagné les championnats de l'Ain et le championnat Auvergne Rhône-Alpes, elle s'est finalement imposée face à Laura Loubat de Nouvelle Aquitaine classée 15/4 sur le score de 2/6 - 6/4 - 1/0 (10-6). Classée 30/4 en début de saison, elle est aujourd'hui 15/1, un saut formidable dans le classement. Tous les membres de Saint-Maurice-Tennis sont fiers de son parcours. Bravo à elle !



## INSCRIPTIONS 2020

L'heure de la rentrée a sonné et nous espérons que vous avez passé de très bonnes vacances. Cette année nous renouvelons les badges d'accès aux courts et ces nouveaux badges vous seront remis lors de votre nouvelle adhésion. Les prix des adhésions et des cours de tennis restent inchangés, mais nous vous demanderons une caution de 2 € par badge remis. Afin de vous permettre de renouveler vos licences et inscriptions aux cours de nos moniteurs, nous vous proposons une semaine de permanences : du lundi 26 au vendredi 30 août de 17h00 à 19h00. Notre moniteur, Alexis sera présent pour ceux qui souhaitent le rencontrer. Bien entendu, nous profiterons de ce moment de partage pour vous inviter au premier apéritif de la saison. Vous avez également la possibilité de nous rencontrer au Forum des Mauriciens organisé par la mairie, le samedi 7 septembre de 9h00 à 12h00 place Charles de Gaulle.

## VIE PRACTIQUE

## COHERENCE CARDIAQUE-MIEUX VIEILLIR

L'ADAPA (Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain) organise une conférence débat destinée aux personnes de plus de 60 ans sur le thème :

« Cohérence cardiaque : maîtriser ses émotions et son stress pour mieux vieillir ». Cette rencontre se déroulera le jeudi 12 septembre 2019 à 14h30 au théâtre de l'Allegro, Place de la République à Miribel. L'accueil des participants se fera dès 14h et l'entrée est gratuite. Document d'informations disponible en mairie.

## CONFERENCE - LA TERRE ET LES VOLCANS

Jeudi 19 septembre, le Lions Club de Dombes organise, à 18 heures 30 à l'hôtel Lyon Est, une conférence avec pour thème « Comprendre la terre et les volcans », comprenant vidéo et photos, présentée par Jean Giroud. Réservation avant le 10 septembre, prix de la conférence 10 €, possibilité de conférence+repas 35 €. Les bénéfices seront reversés à l'association « Tout faire pour un sourire d'enfant ».



## COURS DE FRANCAIS

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale missionne «CRIT 01» pour la mise en place et l'animation de permanences d'accueil, d'information et d'orientation en faveur de publics en situation d'illettrisme ou en difficulté avec la langue française. Chaque personne intéressée peut solliciter un rendez-vous individuel (45mn) auprès de madame Maïté Lacassagne (06 03 89 58 84 - [maite.lacassagne@afi3.fr](mailto:maite.lacassagne@afi3.fr)).

## LA MISSION LOCALE



Madame Broyer, responsable de la Mission Locale de Miribel nous fait part du recrutement de madame Agnès Deyfus-Pillon sur le poste de chargée d'accueil- assistante administrative, en remplacement de Mme Annick SCHUFFENCEKER, qui pendant 20 belles années a su être un appui aux conseillers et une écoute bienveillante auprès des jeunes. Nous lui souhaitons plein de belles choses à venir sur son nouvel emploi. Les missions locales sont chargées d'accueillir, d'informer et d'orienter les jeunes de 16 à 25 ans pour les aider à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches selon son niveau, ses besoins, ses difficultés (logement, santé, mobilité...) et de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel ainsi que les étapes de sa réalisation. Il établit son projet de formation pour accéder à l'emploi et s'y maintenir. L'objectif des missions locales est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales. Elles ont aussi une mission de service public confiée par l'État et les collectivités territoriales.



## AGENDA

Sam. 7 sept 9h-12h	Forum des Mauriciens Place Charles De Gaulle
Sam. 7 sept 8h-18h	La Mauricienne Répétition publique d'orchestre
Dim. 8 sept 15h	Ain Sud Foot reçoit FC Veyle Saône
Sam. 14 sept 10h-17h	CCMP Fous de troc - PL. Ch.De Gaulle
Jeu. 19 sept 9h-13h	CCMP 3CM Forum de l'Entrepreneuriat à l'Allegro - Miribel
Sam. 21 sept 18h	Ain Sud Foot reçoit FC de Limonest
Sam. 21 et Dim. 22 sept	Journées européennes du patrimoine
Dim. 29 sept	Sou des écoles Brocante

## Mariages

29/06	A. GIROUD et L. CHAUSSINAND
29/06	B. SUSLEC et C. MARTIN
05/07	F. GUIGNARD et J.LAMOUILLE-VALSESIA
06/07	F. VINAU et A. DROUET
06/07	I. HANNANE et S. LE
27/07	R. GIROT et C.BIEZ
27/07	Y. BEYSSAC et C. ROZIER
17/08	J-A. ARHIMAN et S.DAMANT
24/08	S. VIRI et V. ALIGHIERI
31/08	X. GUILLOTIN et J. HOCHARD

## Décès

19/06	Maryline PEREZ Epse RAVION
25/06	François TOURNAFOL

## ETAT CIVIL

## Naissances

28/06	Silia KATIR
06/07	Jules AMBROSINI GALEOTA
08/07	Tom et Léon BEAURAIN GABARDO
09/07	Naïm ECH-CHAJID
10/07	Salomé et Sienna GILLET
18/07	Mathys COLOMER
19/07	Yasmine SAKET
27/07	Marius GUIRAGOSSIAN
29/07	Clayton SECHAO

## Décès

28/06	Nicole COURONNE Epse DUBOCLARD
13/08	Claude ROBLET Epse VOUAILLAT
21/08	Anna CHARLES Vve MANIGOT
01/09	Robert CHEVALIER

## GRAND PARC

## FORUM DE L'ENTREPREUNARIAT

LE GRAND PARC MIRIBEL JONAGE  
OBTIENT LE LABEL « ACCUEIL VELO » !



Une marque nationale qui garantit pour les  
touristes à vélo un accueil et des services de  
qualité

Le Forum de l'Entrepreneuriat se déroulera le 19 septembre de 9 heures à 13 heures à l'Allégo à Miribel. Les personnes qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise pourront y rencontrer tous les acteurs susceptibles de les accompagner dans cette réalisation. Il sera aussi possible d'assister aux conférences qui se dérouleront tout au long de la matinée. En fin de matinée, seront remis les prix du concours « pitch ton projet ». Pour participer à ce concours et tenter de gagner des heures d'accompagnement ou de co-working, chaque porteur de projet peut soumettre une vidéo de présentation de deux minutes maximum, à l'adresse suivante : [elan.creation@valhorizon.fr](mailto:elan.creation@valhorizon.fr)

## PERMANENCE

permanence des adjoints  
Sur rendez-vous :

07/09	C. CHARTON Associations-Sport- Culture
14/09	P. GOUBET Maire
21/09	R. RESTA Cadre de vie
28/09	E. GUILLET Urbanisme
05/10	D. MONCHANIN Enf. Jeunesse-Aff. scol.

## FOUS DE TROC

Après le succès de sa première édition, Le Fous de Troc revient pour une 2ème journée le samedi 14 septembre 2019 de 10h à 17h Place Charles De Gaulle (place du marché à Saint-Maurice de Beynost). Chacun est invité à venir troquer ses merveilles (jeux, livres, habits, vaisselle...) et à cuisiner (et bien sûr à déguster !) les légumes récupérés sur les marchés et dans les champs !  
On vous attend nombreux ! »



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

8h30 - 12h

14h - 18h30



LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- Directeur de la publication : P. GOUBET
- Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe du CT Dombes, l'équipe de La Croix Rouge Française, l'équipe d'ARTEMIS, l'équipe de Côtière Handball, l'équipe de Saint-Maurice Volley Ball et l'équipe de Saint-Maurice Tennis
- Mise en page : S. JUBAN
- Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

- Tél : 04 78 55 14 08 ● Email : [mairie@saint-maurice-de-beynost.fr](mailto:mairie@saint-maurice-de-beynost.fr)
- Site : [www.saint-maurice-de-beynost.fr](http://www.saint-maurice-de-beynost.fr)

Adresse de la déchetterie :  
Z.I de la Tuillière à Miribel.

**Horaires du 1er avr. au 31 oct.**

Du lundi au vendredi :  
9h-11h45 et 14h-18h45

Samedi :

9h-18h45 sans interruption.